

OX096
03-21

Oxi

GLYCÉRO SOLVANT
ANTIROUILLE
JUSQU'À 120°C

PEINTURE RADIATEUR FONTE ET ACIER

SUPPORTS
CONVECTEURS
RADIATEURS
FONTE ET
ACIER,
TUYAUX DE
CUIVRE

Peinture monocouche destinée à protéger et décorer les radiateurs et systèmes de chauffage neufs ou anciens. Sa formulation de qualité est renforcée grâce à la « RUSTOL Technology » qui permet une adhérence et une protection antirouille exceptionnelle. Elle résiste à des températures élevées, jusqu'à 120°C, en gardant sa teinte ou sa blancheur. La peinture RADIATEUR s'applique directement et facilement sans sous-couche sur radiateur fonte, convecteur acier et tuyau cuivre. Sa formulation spéciale lui confère d'excellentes qualités antirouilles. Elle peut recouvrir d'anciennes peintures et être recouverte par toutes autres finitions. Cette peinture peut être teintée avec des colorants universels de bonne qualité, pour obtenir des teintes pastel. Ne pas dépasser 3% de colorant.

Application :

- S'applique sur supports propres, secs, dégraissés et froids.
- Les supports seront préalablement nettoyés avec un détergent puissant ou une lessive alcaline de bricolage. Dépoussiérer le fond avec un tampon abrasif, une éponge grattante ou un papier abrasif très fin (grain 320 à 500).
- Supprimer les particules friables par grattage, ponçage ou brossage.
- La peinture RADIATEUR s'applique généralement en 1 couche en rénovation. Pour une protection optimale, les supports non peints pourront recevoir 2 couches fines. Appliquer chaque couche de façon régulière et en croisant les passes.
- Outils : pinceau, rouleau laqueur ou pistolet professionnel.
- Séchage rapide : sec au toucher : 8 heures
2^{ème} couche : après 24 heures
- Nettoyage des outils : diluant universel CR10 ou White Spirit.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Conçu et fabriqué en France par DURIEU SA
2 bis rue Charles de Gaulle - 91070 Bondoufle - FRANCE
Tél. +33 (0)1 60 86 48 70 - www.oxi-peintures.com



Recommandations :

- Peinture prête à l'emploi. Bien remuer avant utilisation à l'aide d'une spatule large ou d'un mélangeur à peinture en insistant sur le fond du pot afin d'obtenir un mélange homogène.
- Appliquer par des températures comprises entre 10 et 25°C, sans humidité.
- Laisser sécher 48h avant remise en fonction du chauffage, en respectant une montée progressive de la température.
- Respecter les temps de séchage entre les couches. Au-delà de 24 heures, poncer légèrement avant nouvelle application.
- Éliminer les rouilles avec notre DESTRUCTEUR DE ROUILLE Oxi et appliquer notre primaire antirouille MINIMUM Oxi.
- Sur support très oxydé, éliminer les écailles de rouille instables et appliquer un antirouille type Rustol-Owatrol.
- Dégraisser les métaux à l'aide d'un solvant. La fonte brute demande un dégraissage particulièrement soigné.
- Sur anciennes peintures, s'assurer de la compatibilité et dépolir légèrement.
- La remise en température devra être effectuée 48 heures après avec une montée en température progressive pour une finition et une protection optimum (la mise en température brutale du support peut engendrer le jaunissement et l'écaillage de la peinture).
- Bien refermer l'emballage après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec.
- Bien aérer la pièce après application.

SÉCURITÉ

Contient ACIDE GRAS EN C18, INSATURÉ, DIMÈRE, PRODUIT DE RÉACTION AVEC LE N,N-DIMETHYL-1,3-PROPANEDIAMINE ET LE 1,3-PROPANEDIAMINE. Peut produire une réaction allergique. Attention ! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et veillez à apporter le contenant vide dans une déchetterie. Contactez les autorités locales, afin de vous informer du mode d'élimination de l'emballage non vide.

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500g/l (2010). Ce produit contient au max. 350g/l de COV.

**La garantie couvre contre l'écaillage à compter de la date d'achat du produit si celui-ci a été appliqué conformément aux instructions du fabricant. Si le produit n'a pas les performances requises DURIEU SA fournira gracieusement la quantité équivalente de produit. Cette garantie ne peut être engagée pour des problèmes dus à l'altération du produit. Les réclamations doivent être faites par écrit, accompagnées d'une preuve d'achat (facture, ticket de caisse...)